



NPSS

Nouvelles perspectives en sciences sociales

Approche environnementale dans le secteur social et médico-social Appel à articles

À partir des années 1960, et dans le but de tenir compte de la chronicité de certaines pathologies, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) envisage d'établir une classification des conséquences des maladies et des traumatismes. Considérant le handicap comme étant un désavantage social résultant directement d'un trouble médical, la Classification Internationale des Déficiences, Incapacités, Handicaps (CIDIH), adoptée en 1980¹, établit une relation de cause à effet directe entre la maladie et le handicap, tout en situant l'origine de ce dernier uniquement du côté de la personne².

La CIDIH ainsi que la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF) qui la remplace en 2001³ sont largement critiquées par plusieurs mouvements de défense des droits des personnes handicapées qui leur reprochent de faire porter le poids de la non-inclusion sociale (dépendante de ce que la société en question sous-entend par inclusion) uniquement sur les caractéristiques physiques ou mentales de la personne⁴.

La perception selon laquelle le handicap est un phénomène individuel, véhiculée par ces classifications médicales qui sont largement relayées dans les politiques sociales de nombreux pays, empêche d'appréhender les phénomènes d'exclusion de manière générale. Plus encore, elle ne permet pas d'envisager l'exclusion (de l'espace, de la culture, de la société) ou de comprendre la responsabilité des classifications médicales susmentionnées dans la survenue même des situations de handicap.

¹ World Health Organization, *International Classification of Impairments, Disabilities, and Handicaps: A Manual of Classification Relating to the Consequences of Disease*, Genève, World Health Organization, 1980.

² Jean-François Ravaut et Patrick Fougeyrollas, « La convergence progressive des positions franco-québécoises », *Santé, société et solidarité* 4, n° 2, 2005, p. 13-27, <https://doi.org/10.3406/oss.2005.1047> ; WINANCE, M., 2008, « La notion de handicap et ses transformations à travers les classifications internationales du handicap de l'OMS, 1980 et 2001 », *Dynamis*, vol. 28, p. 377-406.

³ World Health Organization, *International Classification of Functioning, Disability and Health*, Genève, World Health Organization, 2001.

⁴ Patrick Fougeyrollas, *La funambule, le fil et la toile Transformations réciproques du sens du handicap*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Société, cultures et santé », 2010.

Utilisée pour conceptualiser le mode de relation d'un objet à ce qu'il entoure⁵, l'approche environnementale permet de s'affranchir d'une analyse indépendante et cloisonnée de la personne et de son milieu. En considérant le handicap comme étant un phénomène situationnel n'existant pas dans l'absolu mais apparaissant seulement dans l'interaction entre un individu, quelles que soient ses caractéristiques, et un environnement bloquant, le modèle du Processus de Production du Handicap (PPH) proposé par le Réseau International sur le Processus de Production du Handicap (RIPPH)⁶ permet d'envisager de nouvelles perspectives d'analyse pour le champ de l'action sociale et médico-sociale. Elle permet également d'innover en ce qui concerne les façons d'accompagner des publics considérés comme vulnérables, fragiles, déviants ou inadaptés.

Si une personne est en situation de handicap car l'environnement physico-spatial annihile l'accessibilité des lieux dans lesquels elle souhaite se rendre, que l'environnement socio-culturel dans lequel elle évolue la rend vulnérable aux phénomènes de stigmatisation, de discrimination ou d'oppression⁷, n'est-ce pas une erreur de proposer uniquement des actions d'accompagnement aut centrées ?

Si la question du handicap a été mobilisée comme moyen d'introduire et d'illustrer une façon d'intégrer l'approche environnementale dans le secteur social et médico-social, cet appel à articles dépasse le champ du handicap. En centrant la réflexion sur les relations multiples entre un individu, un groupe et son milieu, il souhaite faire émerger des propositions originales autour de l'environnement, que l'on peut alors solliciter de trois façons, minimalement : en tant que point de départ de l'analyse, en tant que déterminant de l'action, ou en tant que catégorie analytique représentant une échelle de classification des actions orientées vers les publics traditionnellement ciblés par les politiques sociales (sans-abris, migrants, délinquants, handicapés, consommateurs de drogues, etc.).

Ouvert à des propositions théoriques mais également méthodologiques s'appuyant sur des enquêtes contextualisées, cet appel à article s'adresse aussi bien à des universitaires qu'à des professionnels de terrain ayant expérimenté ou développé, au prisme de l'environnement, des approches d'accompagnement de publics ciblés par l'action sociale.

Sans exhaustivité, nous attendons des contributions traitant tout ou partie des thèmes suivants :

1) L'approche environnementale pour interroger les enjeux du secteur social, médico-social et des politiques sociales

Pourrons être acceptés ici des articles utilisant l'environnement pour proposer :

- une approche critique des politiques sociales et du fonctionnement du secteur social et médico-social, quel que soit le pays ou la région du monde ;

⁵ Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Belin, 2013.

⁶ Patrick Fougeyrollas, *op. cit.*

⁷ Meddy Escuriet, 2021, « La géographie et l'habiter pour identifier des situations de handicap : approche environnementale du handicap et évaluation d'un dispositif d'accompagnement médico-social », thèse de doctorat en géographie, Université Clermont Auvergne, 2021.

- une approche critique de l'importance des approches médicales pour traiter des questions sociales, pouvant dans certains cas conduire, comme pour l'exemple du handicap, à une vision réductrice et partielle des phénomènes à l'œuvre (essentialisme médical).

2) L'exemple de l'accompagnement social et médico-social pour questionner les rapports entre individu, groupe et environnement

Comme l'a fait le RIPPH sur la question du handicap en le considérant comme un phénomène apparaissant seulement dans l'interaction entre un individu et son environnement, les contributions s'appuyant sur l'environnement pour proposer une approche systémique, situationnelle et interactionnelle des phénomènes sociaux et médico-sociaux peuvent s'inscrire dans cet axe.

3) L'environnement comme échelle d'action et d'accompagnement social et médico-social

Face à des publics aux caractéristiques diverses, mais en interaction perpétuelle avec leur environnement, ce troisième axe s'adresse aux travaux ayant déployé des méthodes permettant d'identifier les barrières environnementales spatiales, culturelles et sociales auxquelles ils peuvent être confrontés.

Au-delà du simple constat, les contributions se focalisant sur des actions d'accompagnement centrées sur l'environnement et qui visent à agir sur le milieu de la personne plutôt que sur la personne elle-même sont particulièrement attendues.

Soumission des articles

Les auteurs-trices intéressé-e-s par cette problématique annonceront leur projet à Meddy Escuriet (mescuriet@gmail.com) en mettant en copie Denis Martouzet (dmartouzet@laurentian.ca). Les articles seront expédiés aux mêmes adresses au plus tard au mois de septembre 2022. Ceux qui traverseront avec succès le processus d'évaluation par les pairs seront publiés dans le volume 18, numéro 2, de la revue, en mai 2023.

Consignes aux auteur(e)s

Merci de vous référer au guide de NPSS (<http://npssrevue.ca/guide/>). La revue accepte les articles allant de 6 000 à 15 000 mots environ incluant la bibliographie, les résumés, les annexes et les notes de bas de page.